

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **93 (1957)**

Heft 31

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

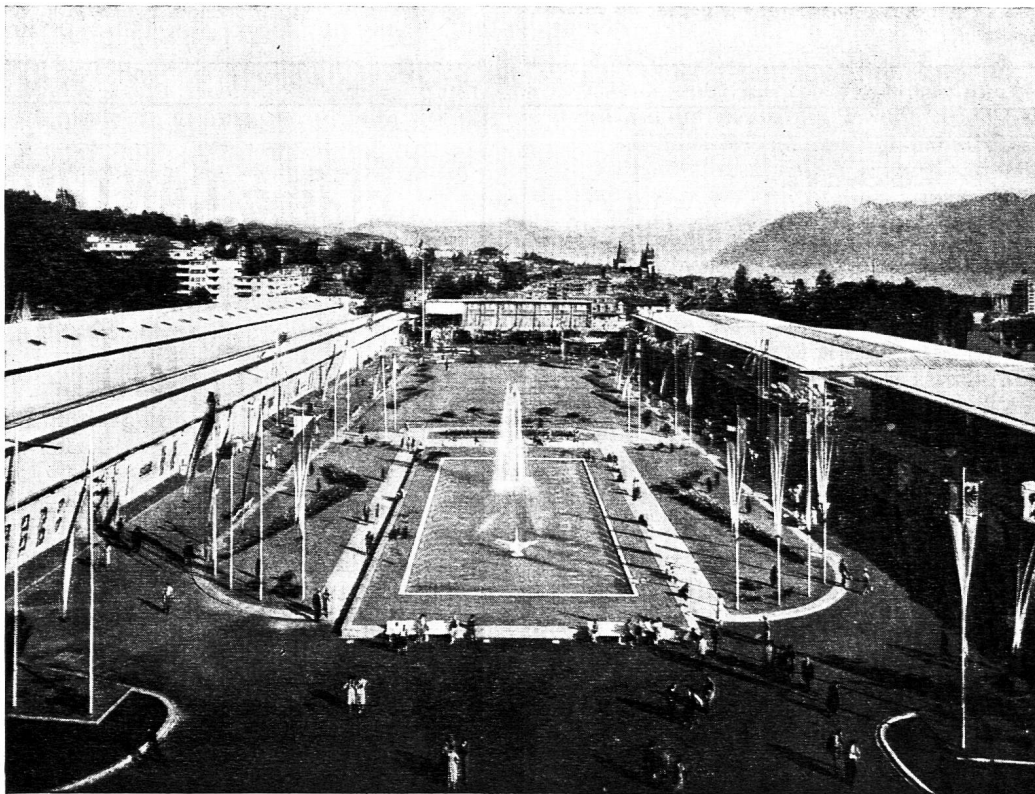
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50 ; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Comptoir Suisse à Lausanne

7-22 septembre 1957

« MILCOP »

le duplicateur sans concurrence, le meilleur marché, le plus génial, le plus vendu dans le monde! Le corps enseignant l'a adopté rapidement... et pour cause!

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la Chute du Rhin ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 5 14 90.

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Préférer

« MILCOP »

c'est économiser Fr. 100.- d'abord! C'est pouvoir polycopier à la minute (système breveté d'humectage) et sur papiers de toutes épaisseurs: du papier de soie au carton souple.

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE RYTHMIQUE GENÈVE

L'Institut Jaques-Dalcroze de Genève

Seule école en Suisse délivrant les diplômes, recommande aux jeunes filles musiciennes et qui aiment les enfants, ses cours professionnels d'une durée de deux à trois ans, qui permettent de devenir professeur de rythmique. Cette dernière est reconnue comme base d'éducation musicale et générale; elle est adoptée de plus en plus dans les écoles publiques. A part les cours professionnels, l'Institut de Genève organise des cours de Jardin d'enfants, d'adolescents et d'adultes amateurs, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secréariat de l'Institut
44, Terrassière (022) 36 82 50

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

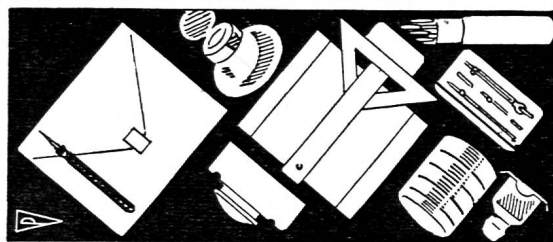
**Votre
assurance accidents
aux conditions
de faveur
de la S.P.V.**

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, inst., Prieuré 4, Nyon

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre prix spéciaux pour écoles)



PAPETERIE BRIQUET & FILS

38, rue du Marché

GENÈVE

ÉCOLE CANTONALE D'ADMINISTRATION ST-GALL

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes/Téléphones.

Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans).

PROSPECTUS SUR DEMANDE

S'inscrire jusqu'au 3 octobre 1957

OUVERTURE DU COURS: 22 OCTOBRE 1957

Partie corporative

CHEZ NOS COLLEGUES VALAISANS

Un cours de perfectionnement a réuni à Sion, du 19 au 24 août, plus de trois cents collègues, jeunes et vieux, instituteurs et institutrices, qui ont suivi avec un vif intérêt les divers enseignements. Subventionnée par le Département, cette semaine pédagogique a été ouverte par M. Evéquoz, chef de service, qui put à juste titre se réjouir du succès renouvelé de cette initiative. Nos collègues M. François Rostan, inspecteur scolaire, et Gaston Bory, de Lausanne; Sauvain, de Bienne; les chanoines Vial et Vogel, de Saint-Maurice; M. Joris, maître de sciences; Mlle Gross, de Salvan, composaient l'équipe enthousiaste des enseignants. Initiation au travail avec fiches, modelage, texte libre, expériences, littérature, méthodologie du calcul, une vaste matière a été abordée, et le Collège des Condémines devint une ruche bourdonnante où chacun trouva à foison idées neuves, amitiés, méthodes actives et bonne humeur. La Guilde de documen-

tation SPR, l'Ecolier romand, les brochures OSL font partie intégrante de toute information pédagogique, et M. Rostan sut montrer le parti qu'on en peut tirer.

Parallèlement s'est ouverte l'exposition des panneaux de Michel Péclard illustrant les Droits de l'Homme. Créée sous les auspices de Fraternité Mondiale, — dont le secrétaire général M. Pierre Visseur n'avait pu être présent, — cette exposition était commentée par M. G. Bory, qui sut insuffler vie et grandeur à ces évocations des principes intangibles de la dignité de l'homme, encore trop souvent bafoués: droit à la justice, respect de la vie privée, liberté d'expression, accès aux études, c'est le but de l'éducation que de préparer des générations animées d'un fervent désir de développer la communauté et la fraternité humaines.

En apportant aux collègues valaisans le salut de la Romande, le soussigné s'est réjoui de cette belle collaboration et a formé le vœu de voir se réaliser chez nous, sur le plan cantonal, une semaine semblable.

A. P.

VAUD

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Notre association organise un **cours de gymnastique au 1er degré** le samedi 21 septembre. Le travail consistera à étudier l'enseignement aux petits tel qu'il est conçu dans le nouveau manuel.

Directeur: Numa Yersin, maître de gymn.

Rassemblement: samedi après-midi, à 14 h. 30, à la halle de gymnastique de l'Ecole normale.

Les frais de voyage seront remboursés aux membres de l'AVMG.

Nous invitons spécialement les instituteurs et institutrices enseignant aux petites classes ainsi que les maîtres spécialistes à suivre ce cours.

Places au concours

Jusqu'au 14 septembre:

Ballaigues: instituteur primaire; institutrice primaire; pour ces 2 postes, entrée en fonctions le 1er novembre 1957.

Berolle: institutrice primaire.

L'Abbaye: instituteur ou institutrice primaire à L'Abbaye; institutrice primaire aux Bioux; pour ces 2 postes, entrée en fonctions: 28 octobre 1957.

Missy: instituteur primaire; institutrice semi-enfantine; pour ces deux postes, entrée en fonctions: 1er novembre 1957.

Marchissy: institutrice semi-enfantine; entrée en fonctions: 1er novembre 1957.

Ste-Croix: maîtresse de travaux à l'aiguille pour Ste-Croix, Les Granges et Le Château (32 heures hebdomadaires).

Jusqu'au 18 septembre:

Lausanne: institutrices primaires (plusieurs postes); instituteurs primaires (plusieurs postes); maîtresse ménagère; maître de dessin; maîtresse de travaux à l'aiguille; complément communal de salaire: 1 800 francs plus 4 augmentations biennales de 150 francs, total 2 400 francs pour les instituteurs; 1 350 francs, plus 4 augmentations biennales de 112 fr. 50, total 1 800 francs pour les institutrices.

Lovatens: instituteur primaire; obligation d'habiter l'appartement du collège.

Ste-Croix: institutrice enfantine; entrée en fonctions: 1er novembre 1957.

Yverdon: maîtresse de travaux à l'aiguille (32 heures hebdomadaires); entrée en fonctions: 28 octobre 1957; indemnité de résidence: 200 francs par année.

Section Yverdon

Les trois dernières séances du **cours de premiers soins** auront lieu lundi 9, vendredi 13 et vendredi 20 septembre, à 19 heures, au collège Pestalozzi.

Le comité.

Nécrologie

† **Jacques Maire**. Dimanche 7 juillet, jour de deuil pour la population entière du petit village de Chasalles sur Moudon, à laquelle s'étaient joints de nombreux amis et collègues consternés. En effet, par ce dimanche ensoleillé, qui aurait dû nous inciter à la joie, c'est le cœur bien lourd de chagrin que nous avons rendu un dernier vibrant hommage à notre jeune camarade Jacques Maire, décédé à la suite d'un tragique accident de circulation.

La nouvelle de son accident, et surtout celle de son décès, ont été pour nous tous cause d'un profond bouleversement. Nous, qui avons l'habitude de le voir si débordant de vie, d'entrain et d'optimisme, nous nous refusions d'admettre une si cruelle séparation.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Chez nos collègues valaisans. — Vaud: A.V.M.G. — Places au concours. — Yverdon. — Nécrologie: † J. Maire - † Laure Galley. — Genève: Rentrée. — Neuchâtel: Course d'automne. — Décès. — Errata. — Jura bernois: A l'E.N. des instituteurs. — † Ch. Ganguin. — Synode du 20 juillet à Lugnez.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Enquête organisée sous les auspices de la Société pédagogique de la Suisse romande. — La révélation d'un monde surprenant. — Bibliographie.

Attiré par l'enseignement primaire, il quitta des études universitaires brillamment commencées, et à 23 ans choisit une classe à trois degrés. Dès son arrivée il s'était fait aimer, respecter, apprécier de ses élèves, de la population et de tous ses collègues. Dans son village, qu'il n'a pas voulu quitter malgré des sollicitations flatteuses, Jacques fut le dévouement même. Aimant la campagne, sociable de nature, il participa activement à la vie de la commune.

Il ne s'est pas moins dépensé pour notre section, au sein de laquelle il remplit pendant deux ans la tâche de secrétaire avec une rare compétence, et toujours une petite pointe de bonne humeur et même d'ironie. Quel plaisir nous avions à rencontrer cet ami au visage toujours souriant, à l'esprit ouvert, au jugement sûr, à la répartie vive et incisive. Une nature généreuse, toujours prête à rendre service, un cœur tendre et compréhensif envers chacun, et une grande affection pour ses élèves qui le lui rendaient bien, tel fut notre collègue, camarade et ami Jacques Maire.

Oui, Jacques, nous ne t'oublierons pas. Nous ne le pourrions pas, malgré les trop courts instants passés ensemble. Ton corps nous a quitté, mais le souvenir de tout ce que tu as fait ici-bas, de cette énorme somme de sympathie dont tu nous as tous empreint,

restera toujours gravé dans le cœur de tes si nombreux amis.

Nous réitérons à toute sa famille, son père, notre collègue Louis Maire, sa sœur et tout particulièrement à sa fiancée, l'expression de notre très sincère sympathie.

R. H.

† Laure Galley

A Bex, où elle était en visite chez des amies, s'est éteinte subitement le 31 juillet Mlle Galley, institutrice retraitée, fille de l'ancien pasteur de l'Étivaz.

Nommée en 1906 à Rossinière, elle enseigna jusqu'en 1934, soit 28 ans, dans la même localité. Dévouée, aimante, elle mit tout son cœur à sa tâche, laissant dans l'esprit et le cœur de ses anciens élèves un sillon lumineux. Elle vécut ensuite à Lausanne, se dévouant encore pour son frère infirme et les petits qui l'entouraient.

Les collègues qui ont vécu à ses côtés et leurs enfants ainsi que ses camarades de classe garderont de cette amie, qui savait si bien aider, conseiller, prendre part aux soucis comme aux joies qui leur étaient impartis, un souvenir ineffaçable.

GENÈVE

Rentrée

J'ai entendu l'autre jour quelqu'un dire qu'une grande « tristesse » envahissait le cœur des enfants à l'occasion de la rentrée des classes !

Il faut avoir été malheureux à l'école pour prononcer de telles paroles ! Hélas, de tels cas existent certainement. Mais sont-ils vraiment nombreux ? Pour ma part, je connais de nombreux enfants qui se réjouissent de reprendre l'école. Bien sûr qu'à cette joie se mêlent quelques regrets... C'est bien naturel !

Ne sommes-nous pas, nous maîtres et maîtresses, dans le même cas : heureux de retrouver nos gosses, tout en songeant avec quelque nostalgie à nos belles vacances.

Mais nous ne sommes pas pour autant plongés dans cette tristesse qui serait la négation de notre vocation. Bien au contraire ! Nous reprenons notre tâche avec une ardeur et une joie renouvelée. Et gageons que dans ces conditions l'école ne sera pas pour nos élèves synonyme de tristesse.

Bonne année scolaire, chers collègues !

J. E.

NEUCHÂTEL

Course d'automne

Date : dimanche 22 septembre 1957.

But : Barrage de la Grande-Dixence.

Itinéraire : Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Lausanne - Martigny - Sion - Grande-Dixence - Sion - St-Léonard (visite facultative du lac souterrain : 1 fr. 50) - Martigny - Aigle - Col des Mosses - Bulle - Fribourg - Morat - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Départ : 4 h. 30 du Locle.

Prix de la course en car : 25 francs (payables à W. Guyot) (22 fr. au départ de Neuchâtel).

Dîner au barrage : 5 fr. Spécifier si l'on s'inscrit aussi pour le dîner.

Inscriptions jusqu'au 13 septembre au plus tard auprès de Willy Guyot, Raya 7, Le Locle, ou tél. 3 20 25.

Décès

Mlle Eugénie Koenig, institutrice émérite, s'est éteinte subitement, âgée de 71 ans, à la fin de juillet. Cette excellente pédagogue enseigna d'abord au Pâquier, puis à Couvet, enfin à Fleurier. Elle faisait autorité par ses remarquables méthodes, savait captiver l'attention de ses élèves et s'assurer leur affection.

Mlle Berthe Heger s'en allait à son tour le 31 juillet. Née en 1881, cette bonne collègue était une institutrice de l'ancienne génération, éprise d'une discipline ferme et exigeante. Ce qui n'excluait nullement chez elle la compréhension de l'enfant ni l'humour. Après avoir été dans l'enseignement privé, Mlle Heger dirigea la classe du Cachot, près de La Chaux-du-Milieu, puis elle fut nommée aux Replattes sur Le Locle, et enfin passa en ville où elle se tint dans le degré inférieur de 1906 à 1936, année de sa retraite. Mlle Heger était très attachée à la Société pédagogique dont elle faisait encore partie à titre de membre auxiliaire. Elle était une des plus fidèles participantes aux voyages annuels qu'organise la section du Locle. On se plaisait en sa compagnie, à savourer ses réparties spirituelles et amusantes, apanage de sa constante bonne humeur. Elle laisse un souvenir ému et reconnaissant à ses anciens élèves et à ses collègues.

W. G.

Errata

P. 426, nous avons écrit : « haltérophile » et soussigné.

W. G.



JURA BERNOIS

A l'Ecole normale des instituteurs

La retraite « pédagogique » de M. le Dr Juillard

A la fin de l'année scolaire 1956-1957, nous prenions congé, au nom de l'Ecole normale des instituteurs, de M. le Dr Juillard, médecin-chirurgien, qui, en raison de la limite d'âge, s'était démis de ses fonctions de maître d'hygiène.

Il convient d'exprimer publiquement au Dr Juillard la reconnaissance d'une institution qu'il a servie avec un dévouement sans borne, en collègue et collaborateur sûr et avisé, en savant imprégné de l'esprit de l'« honnête homme », très humain et toujours bienveillant.

La carrière scientifique du Dr Juillard mérite d'être rappelée : médecin-chirurgien dès 1909, il obtint en 1911 le grade de docteur en médecine, accomplissant ses stages de 1909 à 1917.

Il fut tour à tour premier assistant de l'hôpital cantonal du canton de Zurich, à Winterthur ; assistant des hôpitaux de Lausanne, d'Aarau ; chef chirurgien de l'hôpital des Etapes, à Olten (première guerre mondiale) ; chirurgien à l'hôpital des internés de guerre, à Lucerne ; chef chirurgien à l'hôpital Beaujon, à Paris, et suppléant du professeur Tuffier ; chirurgien assistant des cliniques universitaires de Bonn, de Berlin, de Königsberg.

Spécialiste F.M.H. en chirurgie et membre de la Société suisse de chirurgie, cette éminente personnalité aurait pu devenir, dans n'importe quelle ville universitaire, ce que l'on appelle un patron.

Poussé sans doute par un altruisme bien propre à une vocation médicale irrésistible, il préféra soigner le malade, et devint chirurgien de l'hôpital de Porrentruy.

Il ne nous appartient pas ici de porter un jugement sur la carrière médicale si édifiante du Dr Juillard, carrière d'ailleurs loin d'être achevée. Tant de bienfaits répandus, tant de douleurs soulagées, tant d'encouragements et de secours dispensés, bref, cette vie de droiture et de don de soi, qui se poursuit en un automne rappelant l'éclat de nos plus beaux couchants, tout cela commande l'admiration.

Auteur de plusieurs brochures par lesquelles il s'efforça de faire pénétrer dans le peuple les règles de l'hygiène générale, le Dr Juillard a publié en 1950 aux éditions Maloine, à Paris, un ouvrage de grande classe sur « L'invagination intestinale », et, récemment, dans la Revue médicale de la Suisse romande, un article très important sur le même problème.

C'est dire que le Dr Juillard, savant dans toute l'acception du terme, était bien préparé à la fonction de maître d'hygiène à l'Ecole normale, fonction qu'il assumait dès 1933. Son enseignement fut des plus fructueux, parce que reposant sur un grand amour de la jeunesse, sur une science et une culture très vastes, et, surtout, sur l'expérience de la vie, si profonde chez le médecin.

Mais le Dr Juillard fut plus qu'un maître d'hygiène pour notre établissement : il fut, en tant que médecin de l'école, un appui sûr, le conseiller indispensable de la direction dans tout ce qui concerne les soins à donner à nos jeunes pensionnaires, dont plus d'un s'est étonné de se voir transporté avec tant de célérité de sa chambre sur la table d'opération !

Il y aurait mille raisons encore d'exprimer à M. le Dr Juillard notre reconnaissance personnelle, et celle de l'Ecole normale, pour tout ce qu'il a accompli, dans

l'établissement, durant ses 24 années d'enseignement ! Nous pensons aujourd'hui également aux anciens élèves du « docteur » qui tous, nous en sommes certain, auront pour lui une pensée émue de reconnaissance, et reverront cet homme, ce maître, dont le prestige tenait dans la science, l'humanité, et surtout la dignité...

Pour lui succéder, la Direction de l'instruction publique a désigné M. le Dr Ferlin, médecin, chirurgien de l'hôpital de Porrentruy, à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue dans les rangs du corps enseignant et qui saura, nous en sommes certain, dispenser à nos futurs instituteurs et maîtres secondaires un excellent enseignement de l'hygiène.

Bonne retraite à M. le Dr Juillard, joie et succès à son digne successeur !

Ed. Guéniat.

« Ecole bernoise » du 10 août 1957.

† CHARLES GANGUIN (1890-1957)

Le 25 juin, la population de Moutier conduisait à sa dernière demeure notre regretté collègue Charles Ganguin. De l'oraison funèbre que prononça M. l'inspecteur Joset, nous extrayons les quelques passages que voici (Ecole bernoise du 17 août 1957) :

« ... Charles Ganguin était bien un enfant de Moutier où il était né le 26 août 1890. Peu de temps après, sa famille va s'établir à Tramelan, et c'est dans cette dernière localité qu'il fréquentera sa première école, puis l'école secondaire. De retour à Moutier, il y terminera sa scolarité obligatoire et entrera avec aisance à l'Ecole normale de Porrentruy en 1907. Quatre ans après, il est breveté et débute dans l'enseignement à Corcelles, tout au fond de ce « Cornet » dont il aimait la vie agreste et les frondaisons variées. Puis il fait quelques pas en aval de ce joli vallon pour venir s'installer sur la colline d'Eschert, au milieu des arbres fruitiers, sur ce belvédère de verdure d'où il pourra contempler son cher Moutier. Pendant cinq ans, il est le maître apprécié de ce hameau et c'est là qu'en 1921 il fonde un foyer en prenant une épouse qui le soutiendra dès lors, en compagne aimable, tout au long de sa vie. Il regagne bientôt son village natal, et avec le bonheur que crée la présence de deux enfants au foyer, il ne désirera désormais rien de plus que de servir ce grand village avec une conscience pure et la droiture de tous ses actes.

« De 1933 à 1955, il exerce la délicate fonction de directeur des écoles primaires, et en 1951, entouré de ses collègues et de ses élèves, il fête ses quarante années d'enseignement. Sentant sa santé chancelante et ayant atteint l'âge où l'on songe au repos, il obtenait, il y a dix jours à peine, sa mise à la retraite, avec effet au 30 septembre 1957. Qui mieux que lui eût mérité de jouir de cette retraite et de passer les jours heureux de la vieillesse, entouré de l'affection et de la reconnaissance des gens de Moutier ? Dieu en a décidé autrement. Est-ce peut-être pour rendre encore plus belle cette carrière de pédagogue si pleinement remplie et qui se termine l'outil à la main ?...

« ... Charles Ganguin, avec une riche formation intellectuelle et morale, fut, dès sa jeunesse, un grand ami de la nature et des hommes. Il puise dans ce beau vallon du Cornet cet amour qui naît de la simplicité des choses. Une fleur, un arbre couvert de fruits, un ruisseau qui chante sur un lit de cresson sont pour lui des sources de joie qui lui procurent le calme, la

pondération et la bonté du cœur. S'il aime le parfum grisant des herbes fraîchement coupées, il n'a pas moins d'admiration pour le travailleur des champs que pour celui qui œuvre dans les ateliers du voisinage. Il ne peut vivre en égoïste. En classe, il est tout près des enfants, les aime et les guide avec cet amour du métier, apanage des hommes de talent. Ses exigences sont d'un bon naturel. Il y a toujours de la mesure dans cet homme, et beaucoup de sagesse. Pour lui, le pédagogue doit demeurer un modèle de conduite et l'autorité du maître n'est rien autre que l'ascendant moral qu'il a sur ses concitoyens et sur ses élèves. Ces derniers savent reconnaître son bon cœur, mais aussi sa ténacité dans les questions de principes d'éducation. Combien sont-ils aujourd'hui les heureux bénéficiaires de ce maître généreux à l'enseignement vivant et intéressant, compréhensif des faiblesses humaines et des déficiences inhérentes à la vie des enfants ? Il a égard pour les humbles, pour les faibles. Il tend une main généreuse à ceux de ses élèves qui n'ont reçu qu'un talent, et crée ainsi un climat scolaire où il est doux de respirer...

« ... Demain, la vie reprendra ses droits. L'école poursuivra sa mission bienfaisante avec des éducateurs hautement conscients de leur belle tâche. En faisant le chemin qui conduit au collège, vous reverrez en pensée ce bel homme aux cheveux blancs, marchant à petits pas et donnant son salut amical et son sourire à ceux qu'il rencontrait au passage. Une belle et noble figure du vieux Moutier s'en est allée pour un monde meilleur. Que son exemple nous guide dans nos actions et serve à nous faire mieux aimer le travail et les hommes... »

SECTION DE PORRENTRUUY

Synode du 20 juillet 1957 à Lugnez

Dans la grande salle du restaurant de l'« Union », à Lugnez, le président de section, M. Joseph Simonin, ouvre la séance administrative, à 9 heures, devant une assemblée assez nombreuse. Commune et commission d'école sont représentées à nos délibérations, la première par M. le maire, la seconde par son président. M. le curé, invité également, s'était fait excuser en raison de son absence de la localité. Chez nos collègues, on note la présence de M. l'inspecteur M. Pétermann, fidèle à nos synodes, et celle de MM. Ed. Guéniat et P. Rebetez, directeurs de nos écoles normales.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée

Visitez le

38^{me}

COMPTOIR SUISSE

Lausanne - 7-22 septembre 1957



Pavillon officiel du Portugal

Pavillon de l'anatomie humaine

Les moyens audio-visuels



au service de l'enseignement moderne

Auprès de la maison spécialisée

I.V.A.C.

SUISSE

FILMS - FIXES - FRIBOURG

Pérolles 1a

Tél. (037) 2 59 72

Projection fixe :

Appareils de projection PRADO Leitz 500
NORIS 150 et 250

Ecrans : plastic, perlé, blanc
Toile d'obscurcissement en toutes teintes
Table de projection

Diapositives et films-fixes en couleurs sur :

Géographie : cartes-dias, vues géographiques

Histoire : cartes-dias et vues historiques

Sciences : Botanique systématique, morphologie

Zoologie : étude des squelettes, dissection, développement

Anthropologie : squelette humain

Art : Histoire de l'Art

Reproduction en clichés séparés des œuvres de tous les peintres

Projection mouvante :

Appareils MICRON 16 mm. sonores

Enregistrements :

Nouveau tourne-disques Philips 4 vitesses en valise. Disques d'enfants, littérature, musique, etc.

Enregistreurs Philips et Revox

de section du 5 décembre dernier, M. Simonin entame le sujet, prochainement actuel, de la réestimation des prestations en nature. La dernière loi sur les traitements a marqué une évolution, en supprimant la prestation du bois. Quant à celle du logement, ou à l'indemnité compensatoire, le district de Porrentruy accuse du retard. Dans certains de nos villages, les logements du corps enseignant sont estimés trop bas ; là où ils existent, ils sont encore trop souvent insuffisants, parfois gravement. (Reconnaissons cependant de l'amélioration, qui va de pair avec les constructions de bâtiments scolaires, ou qui consiste en réfections et modernisations de logements existants.) Au printemps 1958, ceux d'entre nous qui s'estiment lésés pourront faire valoir leurs droits. Le comité de section a préparé un questionnaire devant être envoyé à chacun en temps opportun ; il prendra contact avec la commission de district des prestations en nature, et espère qu'un accord conforme à l'équité pourra se faire dans chaque cas litigieux.

Revenant au vœu de M. René Monnat, présenté au synode d'hiver, l'assemblée s'occupe ensuite de la question du versement de la quote-part communale à nos traitements. M. Monnat voudrait que cette part soit versée par l'intermédiaire de l'Etat, pour des raisons de commodité. Certes, on ne peut dire que chacun soit mécontent de recevoir du receveur communal une part de son traitement. Mais le mode de paiement proposé par notre collègue épargnerait, dans certains cas, des désagréments répétés à l'instituteur, et aux receveurs, des comptes parfois compliqués et qui les mettent dans l'embarras. M. G. Guélat, pour sa gouverne, s'est déjà renseigné à l'Office cantonal du personnel, qui lui a rappelé la loi du 2 septembre 1956 prévoyant le versement de la quote-part communale par l'Etat, dans certains cas exceptionnels. Juridiquement, il subsiste le fait que les instituteurs sont des fonctionnaires communaux au traitement desquels l'Etat participe. L'Office cantonal du personnel suggérerait à M. Guélat de faire verser notre traitement intégral par la commune : solution écartée unanimement ici. Peut-être, si les conseils municipaux du district donnaient leur assentiment, pourrions-nous obtenir, pour tous, la réalisation du vœu Monnat.

Des félicitations sont adressées par le président aux nouveaux jubilaires de la section : Mlle Anna Wahl, à Porrentruy, et M. Alfred Montavon, à Cœuve, qui ont passé le cap de la quarantième année d'enseignement. Tous nos vœux également à ceux qui, dès le 1er octobre, vont jouir de leur retraite : Mme Marie Fell-Jubin, à Damvant ; MM. Maurice Barthe, à Bressaucourt ; Edmond Ketterer, maître secondaire à Chevèze, et Eugène Moine, à Dampfreux.

Le fonds de l'Ecole normale de Porrentruy accuse un montant de 9 528 fr. Pour qu'on puisse en disposer, il doit atteindre 10 000 fr. Notre section vote à cet effet une cotisation supplémentaire de 2 fr. M. Guéniat remercie.

Quelques jours avant le synode, on apprenait que le Conseil exécutif, saisi de l'affaire de Miécourt, annulait l'élection, aussi bien du candidat diplômé que du remplaçant, non diplômé, mais qui avait recueilli de nombreux suffrages d'électeurs. A première vue, cette décision étonne et on peut se demander si elle n'encouragera pas d'autres abus, au détriment du corps enseignant et de la profession. Le président du synode estime nécessaire d'informer objectivement ses collègues de ce qui s'est passé à Miécourt, et des soins que le comité a voués à ce cas malheureux ; il prend fermement la défense du point de vue selon lequel

seul est éligible un candidat muni d'un diplôme. Il est persuadé que la SIB doit s'engager nettement, et d'une manière qui ne laisse subsister aucun doute, sur la voie de la défense de la légalité. Le comité de section, en contact avec M. Rychner, secrétaire central, a donné son accord unanime à la poursuite éventuelle de l'affaire devant le Tribunal fédéral. C'est l'avis de la grande majorité de nos collègues présents. Cependant, il faut attendre les considérants du jugement. Il est décidé de tenir un synode extraordinaire dès qu'ils seront publiés. La discussion est chaude, et prouve que nos collègues prennent conscience de leur solidarité professionnelle et de la nécessité de ne pas transiger sur certains principes.

Disons-nous, pour tenter de clarifier les choses, qu'il y a eu, à Miécourt, conflit entre le droit, pour une population, de choisir l'instituteur qui lui agrée, et l'inéligibilité d'un candidat non pourvu de son brevet d'enseigner ? Tout cela est regrettable et témoigne, par ailleurs, de la confusion des idées qu'aggravent des passions exacerbées.

Une fois close cette partie administrative, nous goûtons trois morceaux de choix : les rapports de MM. Monnat, Beuchat et Henry, traitant de l'« Ecole et le monde moderne » (sujet mis à l'étude pour le congrès SPR de 1958 à Genève).

M. René Monnat (« L'école et la famille ») analyse non sans un piquant humour, mais avec véracité, la situation de l'école, à la campagne surtout, par rapport aux parents, et il déplore la dépendance trop grande de l'instituteur à l'égard de ses électeurs ; elle gêne à son enseignement et à son autorité. (Nous sommes dans le « monde moderne », Monsieur Monnat, que voulez-vous !)

M. Raymond Beuchat développe des vues très pertinentes sur « L'école et les loisirs », en rappelant que ceux-ci font partie de l'action éducative et qu'il est grave d'en négliger le choix et l'organisation. Les parents, dans leur majorité, sont débordés par ce problème et l'école doit (elle le peut, dans une certaine mesure) suppléer à la carence familiale. Il existe, plus que jamais, des possibilités d'intéresser les enfants et les adolescents à des jeux, des sports, des lectures, du bricolage, des travaux divers susceptibles d'orienter leurs goûts et même de leur valoir un pré-apprentissage. Donner à la jeunesse des responsabilités : vérité de toujours, mais particulièrement d'aujourd'hui.

M. Pierre Henry, avec « L'école et la discipline », entre dans des considérations marquées de bon sens et de fine psychologie. Erreurs à éviter, principes intangibles à observer, en même temps que souplesse et distinction entre ce qui est grave et ce qui est léger dans l'inconduite des élèves : tout maître doit posséder cette science et cette aptitude s'il veut pouvoir enseigner avec fruit. Mais sa bonté et son humanité seules donneront à son autorité le sceau authentique d'une véritable éducation.

Ces trois rapports sont vivement applaudis. La contribution qu'ils apportent au travail du rapporteur général est de valeur.

Depuis plusieurs années, le nombre des convives au dîner n'avait plus été aussi élevé. Une soixantaine de collègues, en effet, firent honneur au menu excellent, et on aura tout dit en déclarant que l'entrain et la jovialité furent dignes de la tradition ajoulote, mais que nous en sommes également redevables à notre ami G. Guélat, major de table souverain.

Remercions M. le maire de Lugnez qui offrit l'apéritif, et l'hôtesse de l'« Union », sans lesquels le charme eût été moins opérant...

Partie pédagogique

Semaine d'études françaises à Berne
du 7 au 12 octobre 1957

Les sociétés cantonales des maîtres secondaires et des maîtres de gymnase, d'entente avec la Direction de l'instruction publique et les inspecteurs secondaires, organisent pour la semaine du 7 au 12 octobre 1957, à l'Université de Berne, un cours d'études françaises destiné aux maîtres de gymnase et aux maîtres secondaires, notamment à ceux qui enseignent le français, soit comme langue maternelle, soit comme langue étrangère.

Le cours commencera dans la matinée du lundi et durera jusqu'au samedi à midi.

Outre 19 leçons d'explications de textes, de stylistique, de grammaire, de traduction et d'histoire, pour lesquelles les participants seront répartis en petits groupes de travail, il est prévu 12 grandes conférences.

On s'inscrit auprès de : M. A. Kuenzi, professeur, président du comité d'organisation, 12, chemin de la Tuilerie, Biemme, téléphone (032) 2 44 12.

Le programme détaillé et la carte de participation seront envoyés à chaque participant après versement de la finance de 40 francs au compte de chèques postaux III 13 278, Berne, « Semaine d'études françaises ».

Le comité d'organisation.

A tous les collègues !

Le rapporteur du Congrès de 1958 compte sur vous

Pour que les travaux du prochain congrès SPR reflètent les préoccupations de toute la Suisse romande, il est nécessaire que le plus grand nombre d'entre vous répondent aux questionnaires.

Voulez-vous choisir un élève de votre classe (cas-témoin), remplir les questionnaires 1 et 3 figurant ci-après et inviter une personne qui engage des jeunes à leur sortie de l'école à remplir le questionnaire n° 2. D'autres formules peuvent être obtenues chez votre président de section. Les questionnaires sont à renvoyer au rapporteur général, M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont, pour la fin du mois.

Que les hésitants se décident immédiatement, même s'ils ne peuvent pas répondre à toutes les questions. D'avance, nous vous en remercions.

LA RÉDACTION.

Enquête organisée sous les auspices de la Société pédagogique de la Suisse romande

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A. — Limites de l'enquête.

1. — Zone : la Suisse romande.
2. — Sujets : enfants et adolescents
 - de langue maternelle française ;
 - normaux (au point de vue intellectuel et physique) ;
 - qui vivent dans leur famille.

Sont donc exclus :

- ceux pour qui la Suisse romande n'est pas le lieu de résidence habituel ;
- les enfants déficients (physiquement, mentalement) ;
- les enfants placés (orphelins, homes, etc.).

3. — Age : 3 catégories seulement :

- a) Enfants entrant en classe (début de l'influence scolaire)
 - soit à l'Ecole maternelle, enfantine (4-6 ans),
 - soit à l'Ecole primaire (6-7 ans) ;
- b) Enfants de 12-13 ans (chez lesquels l'influence de l'école peut se faire sentir pleinement) ;
- c) Adolescents de 15-16 ans qui vont quitter l'école obligatoire ou qui viennent de la quitter (fin de l'influence scolaire directe).

B. — Bases de l'enquête.

L'enquête se compose de trois questionnaires :

- N° 1 : questionnaire général adressé au corps enseignant ;
- N° 2 : questionnaire général adressé aux personnes ne faisant pas partie du corps enseignant ;
- N° 3 : questionnaire correspondant à l'examen d'un enfant ou d'un adolescent.

Pour celui-ci :

- L'enquête ne porte que sur des cas réels ;
- Les réponses d'une même formule ne correspondent qu'à l'enfant ou l'adolescent considéré ;
- Les questions auxquelles on ne peut répondre avec assez de certitude sont marquées par ce signe : ?.

C. — Esprit dans lequel se fait l'enquête.

- Cette enquête est dépourvue de toute visée inquisitoriale, politique, confessionnelle ou démagogique ;
- Elle ne tend qu'à être scientifique, à donner un reflet aussi exact que possible de la « situation actuelle » en Suisse romande, sans a priori et sans généralisations fausses ;
- Les personnes qui ne désirent pas donner leur nom ou celui du « sujet » étudié peuvent remplacer l'un et l'autre par une initiale. L'important est qu'il s'agisse bien d'un cas réel.

D. — **Les réponses** sont à adresser jusqu'au 30 septembre 1957 à Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont.

E. — Classement des réponses.

Il se fera en tenant compte des rubriques suivantes :

milieu social et économique	urbain mi-urbain village industriel village sans activité industrielle	milieu familial	riche bourgeois modeste pauvre
-----------------------------------	---	--------------------	---

Juin 1957

Questionnaire N° 1 adressé au corps enseignant

(Prière de le renvoyer jusqu'à fin septembre à P. Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont.)

Qui répond :

Nom Age
 Prénom Domicile
 Profession Rue

1. Du respect de l'autorité.

a) Dans votre milieu, l'autorité exercée par le corps enseignant est-elle discutée ?

oui peu non

b) Y a-t-il une entente établie entre différentes instances scolaires et autres pour faire respecter la loi et la discipline par les écoliers ?

oui non

2. La discipline en classe.

I. — Dans votre classe, la discipline est-elle rendue

plus difficile par

a) l'exiguité des locaux
 oui peu non

b) l'exiguité de la place de jeux
 oui peu non

c) les effectifs trop grands
 oui peu non

d) l'équipement de la classe
 oui peu non

e) le manque d'exigence des parents
 oui peu non

f) le manque d'intérêt des enfants
 oui peu non

g) le manque d'éducation des enfants
 oui peu non

h) les loisirs des enfants
 oui peu non

i) le règlement de l'école
 oui peu non

II. — Dans votre classe, la discipline est-elle rendue

plus facile par

a) votre système particulier d'éducation
 oui peu non

b) l'accord entre collègues
 oui peu non

c) la fermeté ou la sévérité
 oui peu non

d) vos sanctions
 oui peu non

e) l'autonomie des écoliers
 oui peu non

f) les jeux ou la gymnastique
 oui peu non

g) l'autorité naturelle des parents

oui peu non

h) les sanctions qu'imposent les parents

oui peu non

i) le règlement de l'école

oui peu non

III. — Caractères généraux de votre classe.

Classe	Effectif total	Age
	Garçons	Filles

Fréquentation faible normale bonne

Politesse insuffisante suffisante bonne

Conflits avec les parents rares fréquents

Soumission aux ordres donnés aisée malaisée

Actes de brutalité entre élèves rares fréquents

Respect de l'autorité suffisant insuffisant

Elèves particulièrement agités ou énervés %

3. Discipline des écoliers en dehors des heures de classe.

a) La loi — le règlement — les habitudes régionales vous engagent-ils à exercer une surveillance sur la conduite des écoliers après la classe ?

oui non

b) Même si vous n'y êtes pas obligé, exercez-vous cette surveillance ?

oui parfois fréquemment non

c) En dehors des heures de classe quel est, en %, le nombre d'élèves qui restent soumis à une discipline entretenue par

l'Ecole ... % l'organisation municipale ... %

l'Eglise ... % les sociétés de jeunesse ... %

les parents ... % l'esprit public ... %

d) Estimez-vous que la loi devrait prévoir une surveillance plus sévère, ou mieux organisée, des écoliers en dehors des heures de classe ?

oui peut-être non

e) Préconisez-vous un autre moyen pour maintenir la discipline en dehors des heures de classe ?

f) Parmi vos élèves, combien manquent d'un emplacement suffisant pour s'ébattre après la classe ?

... %

g) Combien n'ont pas de refuge accueillant après la classe ?

... %

h) Combien échappent à toute surveillance après la classe ? ... %

4. L'Ecole et la famille.

Dans votre milieu :

I. Y a-t-il relations entre le maître de classe et les parents ?

prescrites par le règlement non prescrites
relations régulières occasionnelles rares
pas de contact prises de contact laissées au jugement de chaque maître.

II. Si ces relations existent, sous quelle forme se manifestent-elles ?

- a) visite du maître à tous les parents — à quelques familles — pas de visite
- b) visite des parents à l'école — de tous les parents — de quelques parents
- c) à quelle occasion s'établissent ces relations ?
conflits — fêtes scolaires — promotions — début année scolaire — maladies — course scolaire
- d) d'autres renseignements sont-ils donnés aux parents par
bulletin hebdomadaire — trimestriel
journal scolaire
autre formule
- e) visites de la commission scolaire en classe ... fois par an.

III. Dans votre localité, ce contact entre l'Ecole et la famille est-il préconisé établi

par les parents ... % ... %
par les maîtres ... % ... %
par les autorités ... % ... %

IV. S'il y a des relations établies, ont-elles donné

d'excellents de bons de moyens de mauvais résultats ?
... % ... % ... % ... %

V. Dans ces relations, à quoi s'intéressent principalement les parents ?

Succès scolaires ... %
Santé de l'enfant ... %
Informations sur le caractère ... %
Sur les loisirs ... %
Sur la conduite ... %

VI. Appréciation des demandes de renseignements

Concernent le seul succès de l'enfant ... %
S'intéressent au travail général de la classe ... %
Apprécient le dévouement des maîtres ... %
Opinion favorable à l'Ecole ... %
Opinion peu favorable à l'Ecole ... %
Opinion défavorable ... %

5. L'Ecole et le monde moderne.

1. Chez vous, l'Ecole est-elle nettement influencée par le mode de vie actuel ?

Influence sur le corps enseignant
beaucoup peu non
» » les commissions scolaires
beaucoup peu non
» » les méthodes employées
beaucoup peu non

Influence sur les matières traitées
beaucoup peu non
» » l'équipement technique
beaucoup peu non
» » l'aménagement du bâtiment scol.
beaucoup peu non
» » l'aménagement de votre classe
beaucoup peu non

2. Cette influence a-t-elle entraîné des changements notables depuis 5 ans ?

dans l'opinion du corps enseignant
beaucoup peu non
dans l'esprit des commissions scolaires
beaucoup peu non
dans les méthodes employées
beaucoup peu non
dans les matières traitées
beaucoup peu non
dans l'équipement technique
beaucoup peu non
dans l'aménagement du bâtiment scolaire
beaucoup peu non
dans l'aménagement de votre classe
beaucoup peu non

3. Pour ce qui vous concerne exclusivement, estimez-vous cette influence favorable, peu favorable, défavorable sur :

les méthodes favorable peu favorable défavorable
l'esprit de la classe favorable peu favorable défavorable
les moyens employés favorable peu favorable défavorable
les matières traitées favorable peu favorable défavorable
la discipline favorable peu favorable défavorable
les résultats scolaires favorable peu favorable défavorable

4. Pour vos élèves, estimez cette influence dans les domaines suivants :

favorable peu favor. défavor.
domaine moral ... % ... % ... %
intérêt au travail ... % ... % ... %
succès scolaires ... % ... % ... %
santé ... % ... % ... %
préoccupations extra-scolaires ... % ... % ... %

5. Dans votre milieu, l'Ecole peut-elle influencer la vie locale ?

non peut-être peu beaucoup

6. Dans quel domaine l'Ecole actuelle peut-elle le mieux influencer la vie de demain ?

Intellectuel Formation de l'esprit d'équipe
Moral Formation du caractère
Technique Sens des responsabilités
Pratique Discipline
Individualisme Précision
Tolérance Facultés créatrices
Autres domaines

Juin 1957

Questionnaire N° 2

adressé aux personnes qui ne font pas partie du corps enseignant

1. L'Ecole publique actuelle vous rend-elle manifestement ?
oui — peut-être — peu — non.
2. A-t-elle manifestement à ceux que vous engagez ?
oui — peut-être — peu — non.
3. Estimez-vous que, dans votre milieu, l'Ecole publique à vos besoins ?
oui — peut-être — peu — non.
4. Estimez-vous que, dans son organisation actuelle, l'Ecole publique aux exigences de la vie que nous connaissons dans les années à venir ?
oui — peut-être — peu — non.
5. Pourrait-elle, à elle seule, sans changer profondément sa structure (obligatoire, gratuite, programme établi pour un niveau intellectuel moyen) :
— en faveur des activités professionnelles
oui — peut-être — non ;
— en faveur d'une meilleure préparation aux responsabilités
oui — peut-être — non ;
— en faveur d'une meilleure préparation individuelle des jeunes à la vie commune
oui — peut-être — non.
6. Estimez-vous qu'une de l'Ecole
— s'impose à brève échéance oui peut-être non
— n'est pas urgente oui peut-être non
— ne s'impose pas oui peut-être non
7. Estimez-vous que l'enseignement, dans les Ecoles publiques, doit être davantage vers les différents secteurs de l'économie, en fonction de leurs besoins ?
oui — peut-être — non.
8. Souhaitez-vous une marquée dans le domaine
— intellectuel (études) oui peut-être non
— pratique oui peut-être non
— contact avec les métiers, professions oui peut-être non
— contact avec les responsabilités oui peut-être non
— formation du caractère oui peut-être non
— politesse, discipline oui peut-être non
9. Dans votre milieu, à quel les enfants commencent-ils d'apprendre à lire, à écrire ?
.....
Estimez-vous que c'est :
— trop tôt oui peut-être non
— trop tard oui peut-être non
10. Estimez-vous que, d'une manière générale, les doivent être encore « plus près » de la vie ? oui peut-être non
11. Estimez-vous que l'Ecole doit être davantage soutenue par
— les Autorités oui peut-être non
— les parents oui peut-être non
— l'Etat oui peut-être non
— l'Eglise oui peut-être non
— les Associations professionnelles oui peut-être non
— les sociétés d'adultes oui peut-être non
12. **Loisirs de la jeunesse en âge de scolarité**
a) Dans votre milieu, les loisirs des enfants causent-ils
— des difficultés oui peut-être non
— aux enfants oui peut-être non

- aux parents oui peut-être non
- au corps enseignant oui peut-être non
- à la police oui peut-être non

b) Estimez-vous que le problème des loisirs doit être
laissé aux bons soins des parents seuls ?
oui peut-être non

c) Estimez-vous que, dans votre milieu, ce problème
doit faire l'objet des préoccupations des autorités ?
oui peut-être non

**13. Loisirs de la jeunesse ayant quitté l'Ecole obliga-
toire.**

Estimez-vous que, dans votre localité, les loisirs
des jeunes

— doivent être surveillés davantage
oui peut-être non

— par qui ? parents — police — Autorités — ou...

— doivent être l'objet d'une législation plus sé-
vère ? oui peut-être non

qu'il faut favoriser l'entrée des jeunes dans un
club sportif ? oui peut-être non

qu'il faut augmenter les places de sport
oui peut-être non

créer des ateliers de loisirs, de bricolage
oui peut-être non

créer davantage de bibliothèques publiques
oui peut-être non

laisser les jeunes disposer à leur gré de
leurs loisirs oui peut-être non

**14. Autre opinion concernant l'Ecole et la Vie (fa-
mille, discipline, loisirs)**

Nom

Prénom

Domicile

Profession

Rue

Date

Juin 1957

Questionnaire N° 3

adressé aux personnes de toutes les professions

Concerne : renseignements sur un enfant (ou un adolescent).

Prière de renvoyer ce questionnaire jusqu'à fin septembre à P. Rebetez, directeur de l'Ecole normale, Delémont.

Remarques

1. Les personnes qui ne désirent pas donner leur nom ou celui du « sujet » examiné peuvent remplacer l'un et l'autre par une initiale.
2. Soulignez simplement ce qui convient.
3. Lorsque vous hésitez, mettez un point d'interrogation.

Qui répond ?		De qui s'agit-il ? Enfant, adolescent	
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Age Sexe : M ou F	Age Sexe : M ou F
Profession	Occupation
Domicile	Ecole, firme
Rue	Localité

1. Dans quel milieu l'enfant (l'adolescent) a-t-il vécu jusqu'à présent ?

	Localité	Population Chiffre approx.
a) Dans un milieu urbain	à
b) mi-urbain	à
c) dans un village industriel	à
d) dans un village sans activité industrielle	à

2. Sa famille

- | | matin | midi | soir |
|---|--|------------|------------|
| a) Profession du père de la mère | dans un restaurant (cantine) | oui
non | oui
non |
| b) Frères (nombre) Sœurs | chez des tiers | oui
non | oui
non |
| c) Milieu : riche bourgeois modeste pauvre | | | |
| d) Appartement : suffisant insuffisant | | | |
| e) Famille : unie menacée désunie | | | |
| f) Influence bienfaisante de la vie de famille sur l'enfant (adolescent) :
certaine probable douteuse nulle | j) Quel temps peut-il réellement passer dans sa famille, chaque jour ?
de à = heures
de à = heures
de à = heures | | |
| g) Influence défavorable de la vie de famille sur l'enfant (adolescent) :
certaine probable pas défavorable | k) Quel temps emploie-t-il pour se rendre en classe (à son travail) et pour en revenir (total)
Trajet aller et retour minutes
Combien de fois par jour | | |
| h) Cet enfant (adolescent) est-il
nourri élevé éduqué
oui oui oui d'une manière satisfaisante ?
non non non | Déplacement effectué à pied, en train, en tramway, en autobus, à bicyclette, en automobile. | | |

i) Cet enfant (adolescent) prend-il ses repas

	matin	midi	soir
à la maison	oui non	oui non	oui non

3. De l'activité de cet enfant (adolescent)

- a) Occupation préférée :
Scolaire surtout Juste équilibre Extra-scolaire surtout

Professionnelle surtout Juste équilibre Extra-professionnelle surtout

Pour sa formation, est-ce favorable ?

Oui — peu — non

b) Divertissement préféré :

1. 2. 3.

Pour sa formation, est-ce favorable ?

Oui — peu — non

c) Liberté après la classe (le travail)

Surveillée peu surveillée pas surveillée

d) Intervention des parents en faveur de l'éducation de cet enfant (adolescent)

Certaine douteuse nulle

e) Intervention des parents en faveur de l'instruction de cet enfant (adolescent)

Certaine douteuse nulle

f) Intervention des parents en faveur de la surveillance en dehors des heures de classe (de travail)

Certaine douteuse nulle

g) Intervention des maîtres ou des chefs en faveur de la surveillance après les heures de classe (de travail)

Existe N'existe pas
Peut se faire Ne peut se faire

4. Aptitudes, qualités et défauts

Santé apparente	Bonne	Normale	Faible
Formation générale	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Formation plutôt			
intellectuelle	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Formation de la volonté	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Morale générale	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Ponctualité	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Tenue personnelle	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Attitude devant l'effort	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Discipline pendant le			
travail	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Discipline en dehors du			
travail	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Expression verbale	Bonne	Suffisante	Insuffis.
Désir de progresser	Certain	Normal	Faible
Intérêt			
pour ce qui est moderne	Certain	Normal	Faible

5. La vie — en dehors de l'Ecole — a-t-elle contribué à étouffer ou à développer la personnalité de cet enfant (adolescent), c'est-à-dire :

Son caractère

étouffer

oui - peut-être - non

développer

oui - peut-être - non

Ses sentiments

oui - peut-être - non

oui - peut-être - non

Sa conduite

oui - peut-être - non

oui - peut-être - non

Ses connaissances

oui - peut-être - non

oui - peut-être - non

6. A votre avis, qui a pris la première place dans la formation de cet enfant (adolescent) ?

Son propre caractère - L'Ecole - L'Eglise - La famille - Le milieu

7. De quels moyens dispose actuellement (et dont il bénéficie réellement) cet enfant (adolescent) pour parfaire sa formation ?

Ecole

Atelier

Bureau

Cours du soir

Sociétés d'adultes

Société de jeunesse

Clubs sportifs

Goûts personnels

Influence familiale

Influence de l'Eglise

Influence du milieu

Influence des traditions

Autres influences

8. A quels dangers est-il exposé ?

Ceux du village Ceux de la ville Ceux de la rue

Influence de l'Ecole trop faible

Influence de l'Eglise trop faible

Influence de la famille trop faible

Influence de la famille trop rude

Manque de surveillance

Trop de surveillance

Il est trop entouré

Il est trop peu entouré

Milieu social peu favorable

Conditions de logement insuffisantes

Alimentation insuffisante

Hygiène insuffisante

Encouragements insuffisants

Réprimandes trop fréquentes

Trop d'efforts à fournir

Trop peu d'efforts à fournir

Déplacements pour son travail

Radio

Cinéma

Télévision

Mauvais livres

Mauvaise compagnie

Trop d'argent

Trop peu d'argent

Trop de loisirs

Trop peu de loisirs

Manque de sens moral

Manque de caractère

Autres dangers :

La révélation d'un monde surprenant

Dans le cadre de ses diverses sections de la vie économique de notre pays, le 38e Comptoir Suisse présentera, dès le 7 septembre, le premier Salon suisse des Matières plastiques. Cette nouveauté révélera au public un monde encore inconnu ; il s'agit de l'essor extraordinaire, acquis dans une foule de domaines, par cette production bien moderne qu'est la matière plastique. Il n'est guère de secteur de la vie courante et industrielle qui ne bénéficie de ses inventions.

Le premier jalon de cette découverte, due à un chimiste français, remonte à 1838. Un siècle plus tard, en 1938, les résines synthétiques affirmaient leurs valeurs, en Europe et en Amérique. Aujourd'hui, on ne saurait plus se passer des matières plastiques ! Désormais on utilise partout — l'industrie suisse des plastiques prend une extension que la Foire de Lausanne mettra très brillamment en valeur — les mêmes matières premières de base pour cette fabrication, mais les mélanges et leur composition constituent des secrets précieusement gardés par leurs auteurs. Mentionnons simplement que les résines plastiques sont des produits synthétiques de l'industrie chimique. Le charbon, le calcaire, la cellulose, l'eau et l'air sont les matières de base dont on tire les résines synthétiques. Celles-ci, sous forme de poudre, de liquide ou de flocons, donnent le « plastifiant » qui, mélangé à des colorants et à des agents de renforcement thermiques ou mécaniques, constitue la matière plastique. A ce stade de fabrication, elle est travaillée selon des procédés divers, mise en forme par compression, injection, calandrage, coulage, etc. Possédant des propriétés fort différentes les unes des autres, les matières plastiques ont néanmoins des caractéristiques communes : légèreté, richesse de coloris, facilité de mise en forme, excellente isolation thermique, acoustique et électrique.

Telle est, à grands traits, la fabrication des plastiques. Et pourquoi cette nouveauté a-t-elle pris un essor réellement mondial, pourquoi cette matière

s'affirme-t-elle désormais partout en Suisse ? Simple-ment parce que cette matière artificielle possède de telles qualités qu'elle devient indispensable à la pratique des sports, à l'industrie en général, à l'agriculture, à l'artisanat, au ménage ; elle gagne toujours plus de terrain, dans la vie de chacun, tant par ses nouveautés, objets d'usage courant, emplois techniques, que par les propriétés de ses perfectionnements réguliers.

Quelques exemples ? Le plastique devient mousse, d'une légèreté surprenante, devient tapis antiglissant, isolateur, éponge, matériau d'emballage, caoutchouc, semelles souples ou résistantes ; il recouvre le sol des hôpitaux, il remplit les armoires ménagères d'objets indispensables. Il devient même vêtements pour le sport, manteaux de pluie, nappes de tables ; il s'impose au camping, au jardinage, à l'industrie — tuyaux de grande résistance — mieux encore, un jeune architecte de 29 ans, Lionel Schein, a construit l'an dernier la première maison en matières plastiques. Les anciennes servitudes furent délaissées pour l'adoption de structures et de formes neuves. L'industrie de l'automobile et celle de l'aviation se sont emparées des matières plastiques, au même titre que l'industrie chimique elle-même. La batellerie bénéficie des matières plastiques ; les coques de bateaux (canots à moteur ou à rames) en matière plastique ne sont plus jamais attaqués par l'humidité, d'où étanchéité absolue, résistance à tous agents chimiques, impossibilité de moisissure... et facilité de réparations.

Ces quelques propos, combien limités d'ailleurs en songeant à l'envergure de ce secteur commercial et industriel, dont l'avenir paraît illimité, laissent probablement entendre l'intérêt exceptionnel que comportera, à la Foire Nationale de Lausanne, le premier Salon suisse des Matières plastiques. Une halle des merveilles, une révélation pour chacun. S.P.

Prix d'entrée pour classes primaires Fr. —.50
Avec pavillon « Anatomie » Fr. 1.—

BIBLIOGRAPHIE

Didactique de l'initiation mathématique à l'école primaire, par Hardi Fischer. Publication No 170 du Bureau international d'éducation, Genève, 1956.

La théorie de l'intelligence que Jean Piaget a développée dans ses travaux à l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, s'est montrée des plus fécondes dans l'enseignement des mathématiques. Plusieurs de ses élèves ont étudié et vérifié son application à l'apprentissage de diverses notions comme la fraction ou la règle des signes. A quoi tient cette prodigieuse portée pédagogique ? On en trouve l'explication dans la belle étude de Hardi Fischer, qu'avantage sa triple formation de mathématicien, de pédagogue et de psychologue.

Analysant très finement, sur la base d'une abondante documentation, les diverses conceptions de l'enseignement des mathématiques, il distingue trois grandes tendances, qui se sont historiquement succédées. Selon la plus ancienne, la vérité mathématique se transmet aux élèves par un message purement verbal, oral ou écrit, procédant de déduction en déduction, pour les amener à composer directement le système des concepts. Puis le souci du concret a inspiré aux pédagogues les méthodes imagées ou intuitives qui appuient les démonstrations sur des données perceptives, comme des figures géométriques en carton. Enfin,

à cet enseignement qui maintient l'enfant dans un état de passivité, de réceptivité pure, se substituerait l'enseignement par l'action, invitant l'enfant à dégager d'opérations concrètes, d'actions manuelles qui effectue, les notions mathématiques. Or, ce progrès vers les méthodes actives est légitimé, sur le plan psychologique, par ce que Piaget ajoute aux apports précédents de la psychologie du 19e siècle ou de la psychologie de la Forme.

L'intérêt pédagogique du travail de Fischer réside dans le plan général qu'il nous propose pour l'initiation aux mathématiques. Les notions réservées jusqu'ici au niveau de l'école secondaire gagneraient à être préparées sur le plan concret par des exercices de manipulation adéquats. Mais alors que les psychologues qui ont conclu dans le même sens s'en tenaient à des préceptes généraux, le professeur de mathématiques qu'est notre auteur s'est penché sur la question des modalités pratiques. Comment doivent s'enchaîner les notions et les types d'exercice ? Comment agencer au mieux le programme dans les premières années de l'école primaire ? Les pages de conclusion qu'il y consacre sont essentielles. Il ne reste qu'à souhaiter qu'elles soient lues par des inspecteurs, des maîtres et des maîtresses et que des classes, à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel, puissent les vérifier par l'expérience. J.C.E.

On montrera bientôt du doigt ceux qui ignorent

« MILCOP »

le champion des duplicateurs! Prix Fr. 159.— seulement, net, franco, avec les fournitures. Distributeur pour les écoles: F. PERRET, Neuchâtel 1.



A LA CITÉ DU LIVRE

LIVRES
DISQUES
ESTAMPES

LA CHAUX-DE-FONDS / LE LOCLE

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Pour des meubles
de qualité...

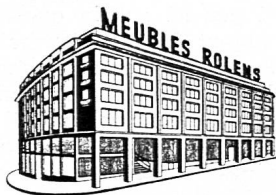
GRANDS
MAGASINS
D'AMEUBLEMENT

ROLENS

Spécialistes du bel intérieur

LAUSANNE

St-Pierre 4



Chambres à coucher
Salles à manger
Salons - Studios
Décoration

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon

LAUSANNE

Déménagements

Camionnage officiel C. F. F.

Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant

« Je suis enchanté de mon

« MILCOP »

ainsi que mes élèves », telle est la phrase résumant les témoignages enthousiastes de centaines de collègues à tous les degrés de l'enseignement.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à

COLOMBIER

(Ntel): Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

LAUSANNE

Restaurant sans alcool du Carillon, Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72. Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud-Louve-St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39. Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

NEUCHÂTEL

Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses - Tél. 5 15 74.